



Quel statut créer pour organiser des soirées jeux payantes?

Par **elo1980**, le **13/02/2009** à **12:40**

Bonjour,

Je souhaiterais organiser des soirées jeux payantes chez moi (avec petit nombre de participants) dans un premier temps. Cela me permettra de savoir s'il y a de la demande dans ce domaine.

L'objectif étant par la suite d'organiser des soirées jeux beaucoup plus importantes dans une salle louée à cet effet...

J'aimerais savoir quel statut je dois créer pour cela... Ai-je le droit d'organiser cela à titre personnel sans statut particulier? Dois-je créer une association? Dois-je créer une entreprise?

Merci d'avance pour vos réponses.

Elodie

Par **julius**, le **13/02/2009** à **19:34**

[citation]des soirées jeux payantes chez moi [/citation]

Attention , certains jeux (argent en particulier) sont interdits par la loi dans le cadre d'activités personnels et commerciaux.

D'autres jeux demandent des autorisations spécifiques.

Par **cymon**, le **31/01/2012** à **16:29**

Même question qu'Elo ! Mais pas de jeu d'argent et le local serait chez un amis...

Par **cymon**, le **20/03/2013** à **16:45**

Salut Elo1980 a tu réussi a faire tes soirées jeu ?